

Bolivie

Jean-François Luneau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/1840>

DOI : [10.4000/insitu.1840](https://doi.org/10.4000/insitu.1840)

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Jean-François Luneau, « Bolivie », *In Situ* [En ligne], 3 | 2003, mis en ligne le 06 février 2012, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/1840> ; DOI : [10.4000/insitu.1840](https://doi.org/10.4000/insitu.1840)

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Bolivie

Jean-François Luneau

Introduction

- 1 Deux missions ont été effectuées en Bolivie en 1995 et 1996, à la demande de l'ambassade de France pour aider à la création de bases de données sur le patrimoine mobilier. Une troisième mission est envisagée pour valider le système descriptif et réaliser une base test.

Le secrétariat national de la Culture et ses services patrimoniaux

- 2 La direction nationale du Patrimoine monumental en Bolivie, qui est peu ou prou l'équivalent de la direction de l'Architecture et du Patrimoine en France, dépend du secrétariat national de la Culture. Elle se compose du Centre national de catalogage du patrimoine artistique, service d'inventaire spécialisé dans le patrimoine mobilier, du Centre national de conservation et de restauration des biens immeubles, service chargé de la protection et de la restauration du patrimoine immobilier mais aussi de son inventaire, du Centre national de conservation et de restauration des biens meubles, atelier de restauration des peintures, sculptures, tissus, métaux et verres, et enfin du Musée national d'art. L'archéologie et l'ethnologie relèvent chacune d'une direction spécifique.
- 3 Le travail d'inventaire du patrimoine relève donc de deux instances : le Centre national de catalogage du patrimoine artistique pour les objets mobiliers, et le Centre national de conservation et de restauration des biens immeubles pour l'architecture.
- 4 En Bolivie les premières enquêtes d'inventaire du patrimoine mobilier remontent à 1973. Elles furent réalisées par l'Institut des Etudes boliviennes de l'Université de Saint-André. Le Centre national de catalogage du patrimoine artistique a été fondé en 1975 pour

poursuivre les tâches initiées par l'Institut des études boliviennes. Ses principales missions sont assez proches de celles de l'Inventaire général français, et si les textes ne reprennent pas la déclinaison « recenser, étudier et faire connaître », le but du service est identique, de même que l'ambition de couverture photographique du territoire. En 1996 le service est composé de six personnes : un directeur, deux chercheurs, un photographe, une secrétaire et un factotum.

- 5 A l'occasion d'une enquête d'inventaire, les chercheurs et le photographe se rendent ensemble sur le terrain. Pour chaque objet sélectionné, les chercheurs remplissent une fiche d'analyse, et le photographe prend une ou plusieurs vues en 24x36. En outre, un autre service, le Département audiovisuel du Secrétariat national de la culture, accompagne souvent le Centre national de catalogage du patrimoine artistique dans ses campagnes. L'édifice inventorié est filmé en un long travelling qui permet de conserver la mémoire de l'emplacement des objets. Au retour les fiches sont mises en forme sans recours à l'informatique et reçoivent une photographie prise de chaque objet. Le film, quant à lui, est indexé image par image pour alimenter un fichier manuel dont le classement par département, commune et édifice permet de retrouver les images de chaque objet filmé. Les enquêtes de terrain ne sont jamais précédées de dépouillement d'archives, mais un complément de recherche bibliographique est effectué a posteriori.

Demandes d'assistance

Figure 1



Etat de Santa Cruz, Concepcion, église de la Conception. La vierge à l'enfant
Phot. Inv. J.-F. Luneau © Inventaire général, ADAGP, 1998

- 6 Bien qu'il vise à la couverture du territoire, le Service d'inventaire bolivien n'a pas toujours procédé selon une méthode strictement topographique, mais plutôt ponctuellement en fonction des financements possibles des études. Les campagnes

d'inventaire des objets mobiliers ont été financées par l'Organisation des Etats Américains (O.E.A.), à la fin des années 1970, puis par l'UNESCO dans les années 1980. Cette conduite pragmatique a permis au service d'accumuler une documentation importante estimée à 11 000 fiches, ce qui représente approximativement 40 % du patrimoine mobilier religieux du territoire.

- 7 Les difficultés conjoncturelles ne permettent plus de poursuivre rapidement l'objectif de couverture du territoire : le secrétariat national de la Culture ne dispose pas des moyens logistiques qui permettraient au Centre national de catalogage du patrimoine artistique d'effectuer de nouvelles enquêtes. Le service ne peut se rendre sur le terrain que lorsqu'un vol a été commis, soit pour inventorier ce qui reste, soit pour noter ce qui a disparu, lorsque l'inventaire a déjà été réalisé.
- 8 Le patrimoine bolivien est très menacé, notamment par les vols commis dans les églises rurales (entre un et cinq déclarés par mois en 1995). Les vols ainsi que les fouilles clandestines favorisent la sortie de nombreux objets hors du territoire. Le pays connaît en outre des destructions iconoclastes qui sont le fait de personnes converties par des mouvements hostiles aux rites catholiques, et aux objets et images qui les accompagnent.
- 9 Dans ces conditions, le traitement informatisé des objets mobiliers apparaît comme une tâche nécessaire, possible et utile. Possible car il s'agit d'un travail de bureau réalisable à court terme même si le service manque de moyens, et utile parce qu'elle permettrait une meilleure gestion de la documentation et notamment sa diffusion rapide par les réseaux à la police des frontières et aux services douaniers.
- 10 C'est la raison pour laquelle, au mois de juin 1995, le Centre national de catalogage du patrimoine artistique a demandé à l'ambassade de France une assistance technique en vue de l'informatisation de la documentation sur les objets mobiliers de Bolivie.

Mission de décembre 1995

Figure 2



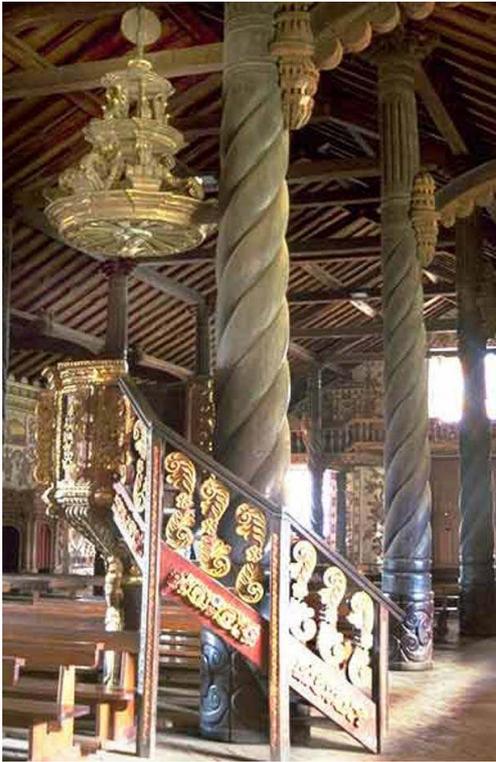
Etat de Santa Cruz, Santa Ana, église Sainte-Anne. Façade de l'église
Phot. Inv. J-F. Luneau © Inventaire général, ADAGP, 1998

- 11 Un conservateur du patrimoine s'est rendu, pour une mission de 12 jours, à La Paz où s'est tenu un séminaire réunissant des membres du Centre national de catalogage du patrimoine artistique, du Centre national de conservation et de restauration des biens immeubles et de plusieurs musées de Bolivie. L'objectif était de confronter les méthodes d'inventaire en cours dans les deux pays. Une démonstration sur les bases de données françaises pour l'architecture et le mobilier a permis de concrétiser cet échange de vues.
- 12 A la suite de ce séminaire, il s'est avéré nécessaire de faire un état des besoins et des moyens du Centre national de catalogage du patrimoine artistique, d'entreprendre un bilan de la documentation existante et de l'équipement informatique. Cet équipement consiste en un ordinateur Macintosh et le logiciel File Maker Pro. Un test portant sur une cinquantaine de notices avait déjà été effectué. Le Centre national de catalogage du patrimoine artistique s'est engagé à réaliser un cahier des charges en vue de la création d'une base de données. L'ambassade de France à La Paz a conditionné la poursuite de la mission d'assistance technique à la production de ce cahier des charges.

Mission de décembre 1996

- 13 La deuxième mission a duré 13 jours. Le travail conjoint du chercheur français et du Centre national de catalogage du patrimoine artistique a consisté d'une part à la mise au point finale du cahier des charges et d'autre part à la réalisation de la première ébauche du système descriptif de la base de données. Celle-ci est baptisée HOLGUIN en référence à Melchior Perez Holguin, peintre andin de la fin du XVII^e siècle.
- 14 La structuration du fichier s'est effectuée sur la base de la documentation déjà réalisée. Le produit de ce travail est un tableau récapitulatif des champs, indiquant leur contenu, leur typographie et leurs caractéristiques techniques. La dénomination fonctionnelle de l'objet qui auparavant n'était pas distinguée du titre de l'oeuvre a été ajoutée.

Figure 3



Etat de Santa Cruz, San Miguel, église Saint-Michel. Chaire
Phot. Inv. J-F. Luneau © Inventaire général, ADAGP, 1998

- 15 Un travail important sur les lexiques associés à chaque champ a également été nécessaire en s'inspirant d'un projet ancien datant des années 1980. En outre, le Centre national de catalogage du patrimoine artistique a créé des listes d'objets, de techniques et de sujets iconographiques, qui constituent les annexes du texte de la convention entre la Bolivie et les Etats-Unis sur le trafic des œuvres d'art.

Conclusion

- 16 Une troisième mission est envisagée, pour valider le système descriptif et réaliser une base test d'une centaine de notices. Un second projet dérivé du premier est désormais prêt. Il s'agit de créer une visite virtuelle des Missions Jésuites de Chiquitos réalisée à partir des photographies et des textes fournis par le Centre national de catalogage du patrimoine artistique. Le sujet concerne des sites patrimoniaux majeurs de Bolivie inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Ce produit pourrait être diffusé dans la collection Itinéraires du patrimoine sur le serveur du ministère de la Culture français, en version bilingue.
- 17 Les principes qui ont guidé cette mission peuvent servir de base à d'autres expériences du même ordre. Ici comme ailleurs, il importe de ne pas réaliser la base de données à la place du pays d'accueil, mais bien de favoriser la prise en charge de l'ensemble du projet par ce pays.

RÉSUMÉS

A la demande de l'Ambassade de France à La Paz, deux missions ont été effectuées en Bolivie en 1995 et 1996 afin de participer, avec le Centre national de catalogage du patrimoine artistique, à la création d'une base de données sur le mobilier. Cette opération est rendue nécessaire pour tenter d'enrayer la sortie de nombreux objets d'art du territoire national, dont certains proviennent de vols commis dans les églises rurales. Pas moins de 11 000 fiches sur les objets mobiliers ont été remplies par les enquêteurs. Le projet a bénéficié de l'aide de l'Organisation des Etats Américains dès la fin des années 1970, puis de celle de l'Unesco dans les années 1980.

In response to a request by the French Embassy in La Paz, two consultancy services were commissioned in Bolivia in 1995 and 1996 in order to set up a database for the National centre of registration for the movable heritage. This had become necessary in order to put a stop to the numbers of works of art leaving the country, many of which had been stolen from rural churches. No fewer than 11 000 notices have been completed by investigators. This programme was supported by the American states organisation as early as the late 1970s, and then by Unesco in the 1980s.

INDEX

Keywords : architectural heritage

Mots-clés : Amérique latine, Bolivie, inventaire du patrimoine, architecture religieuse, objet religieux

AUTEUR

JEAN-FRANÇOIS LUNEAU

Conservateur du patrimoine, service régional de l'Inventaire, Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne. jean-francois.luneau@culture.gouv.fr